

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12623>

Déploiement de mini-drones en Afghanistan dans les FOB françaises de la brigade

Lafayette



- Défense - France -

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2010

Spyworld Actu

Question écrite n° 10901 de M. Jacques Gautier (Hauts-de-Seine - UMP) - publiée dans le JO Sénat du 12/11/2009 - page 2608

M. Jacques Gautier interroge M. le ministre de la défense sur le déploiement de mini-drones en Afghanistan. Les drones Males Harfang déployés par l'armée de l'air à Bagram et les drones tactiques Sperwer, déployés par l'armée de terre, interviennent avec succès au profit des troupes françaises et de celles de la coalition.

Toutefois les drones Males et tactiques, y compris en interalliés, ne permettent pas une couverture efficace, chaque fois que nécessaire, de nos troupes de la brigade Lafayette, stationnées en Kapisa et en Surobi.

Le besoin de mini-drones, utilisables au plus près du terrain depuis les FOB de Ninjrab, Tagab, Tora et Rocco, et au bénéfice de nos soldats et des unités de l'ANA opérant avec eux, se trouve donc confirmé.

On avait mis beaucoup d'espoir dans le mini-drone Drac (d'EADS) dont 25 systèmes ont été livrés à l'armée française et modifiés partiellement à la demande de la DGA. Il semble toutefois que des réserves techniques perdurent, empêchant pour l'instant la projection de ces matériels en Afghanistan. Pourtant il est indispensable de pouvoir déployer ce type de matériel pour assurer le renseignement et la couverture nécessaires aux opérations de nos unités dans les vallées de Kapisa et de Surobi.

Il faut tout faire pour que le Drac puisse être validé et engagé au printemps 2010, au moment de la recrudescence des combats.

Dans le cas contraire, ne pensez-vous pas qu'il conviendrait d'acquérir d'urgence, sur étagère (comme le COS l'a déjà fait) des mini-drones israéliens (type SKYLARK II) ou américains (type RAVEN).

Seul l'emploi de ce type de matériel, après formation des opérateurs, permettra d'anticiper les sorties de nos troupes et de réduire les risques d'embuscade et de poses d'IED.

Réponse du Ministère de la défense - publiée dans le JO Sénat du 04/02/2010 - page 247

Le système drone de reconnaissance au contact (DRAC) permet aux fantassins de disposer d'engins aériens légers, capables de déceler et de localiser en temps réel une présence ennemie ou une attitude hostile sur un axe ou des points précis, d'être renseigné sur la configuration d'un terrain, d'évaluer l'efficacité de tirs ou encore de surveiller une zone déterminée. Chaque système DRAC comporte deux drones. Le système DRAC doit équiper d'ici à 2011 les huit unités de renseignement de brigade et le régiment de drones de l'armée de terre. Le DRAC a déjà été utilisé dans des contextes opérationnels, notamment lors de la campagne menée au Kosovo mi-2008, ou lors de l'expérimentation technico-opérationnelle conduite à Djibouti de mars à avril 2009. Néanmoins, les retours d'expérience ont souligné la nécessité de lancer des actions complémentaires afin de rendre le système plus robuste. Les solutions techniques ont été identifiées et les actions correctrices vont être appliquées dans le courant du premier trimestre 2010 aux systèmes déjà livrés à l'armée française. En tout état de cause, l'armée française ne disposait pas jusqu'à présent d'un nombre suffisant de systèmes DRAC pour apporter à nos forces une réelle plus-value sur le théâtre d'opération afghan. La livraison de trente-cinq nouveaux systèmes va permettre de disposer désormais du nombre de DRAC nécessaire au soutien optimal de nos troupes déployées en Afghanistan. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'engagement opérationnel des systèmes DRAC en Afghanistan est envisagé pour le printemps 2010.

Post-scriptum :

<http://www.senat.fr/basile/visio.do...>